
Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Carteaux qui demande des secours pour son mari, détenu depuis 5 mois, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de la pétition de la citoyenne Carteaux qui demande des secours pour son mari, détenu depuis 5 mois, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 96;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26289_t1_0096_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

devant paroisse. Nous vous les demandons, Législateurs, non comme notre propriété mais comme une faveur, comme un bienfait de la patrie. Qu'il nous soit permis de les vendre et de les transformer ainsi en ornements dignes du culte que nous avons embrassé, dignes du temple de la Raison. Vous avez mis solennellement à l'ordre du jour la vertu, la justice, les mœurs et la probité. Hé bien ! Législateurs, c'est dans ce temple que nous viendrons dissiper le reste des ténèbres et des préjugés; c'est dans ce temple que par des discours remplis des principes d'une morale fraternelle et surtout républicaine, nous échaufferons, nous ferons naître le goût des mœurs et de la vertu. C'est là que nous proclamerons les actions magnanimes des héros qui ont environné et défendu le berceau de la liberté. C'est là que l'expression énergique de quelques emblèmes républicaines attaquera l'indifférence et l'égoïsme et forcera des cœurs, esclaves encore des vices qui survivent à la chute du despotisme, à chérir enfin toutes les vertus, à bénir le règne de l'égalité, à détecter, vaincre et abattre la tyrannie et l'esclavage que la Convention combat avec un si sublime dévouement. Nous avons invité et nous vous pressons encore de rester à votre poste; poursuivez toujours avec la même ardeur, les vices, les scélérats, les intrigants et tous les ennemis du bonheur du peuple; alors la vertu remontera sur son trône et la probité deviendra l'arbitre de la destinée des républicains français ».

LEVEAU, GUÉRINEAU, CHENEAU.

25

La citoyenne femme Carteaux demande à porter des secours et à donner ses soins à son mari (1), général, détenu depuis 5 mois (2).

Sa pétition est renvoyée au Comité de sûreté générale.

26

La Société populaire de Clermont-l'Hérault invite la Convention à ne déposer la foudre vengeresse que lorsque tous les ennemis du peuple seront exterminés; elle donne l'état de ses dons patriotiques; ils consistent en 20,000 liv. payées en haute-paye aux volontaires qu'elle a dans divers bataillons, en 30,500 liv. pour la levée de 61 hommes, en 47 gourdes, 30 pantalons, 378 chemises, 278 paires de souliers, beaucoup de linge, de charpie et autres effets; en 4,700 livres pour la construction d'un vaisseau, 175 marcs 2 onces 1 gros d'argenterie, 278 livres de cuivre, 3,941 livres de fer et 11 cloches, pesant ensemble 5,269 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVII, 32.

(2) J. *Matin*, n° 685; J. *Lois*, n° 586.

(3) P.V., XXXVII, 32. Bⁱⁿ, 18 flor. et 18 flor. (suppl^t); J. *Sablier*, n° 1303.

[Clermont-l'Hérault, ... germ. II] (1).

« Représentans,

A la nouvelle de cette infernale conspiration qui a mis vos jours et le salut de la patrie dans le plus grand danger, nos cœurs ont frissonné d'horreur, la Société a crié tout d'une voix; vengeance, vengeance! mort aux traîtres, mort à ces êtres vils et corrompus qui se promettaient de nager dans le sang des patriotes! Grâce vous soient rendues, illustres montagnards, intrépides défenseurs des droits du peuple; placés à la cime d'un rocher inébranlable vous verrez toujours se briser à vos pieds l'onde mugissante d'une mer orageuse. Tranquilles au sein de l'orage, ne quittez jamais la foudre vengeresse et réduisez en poussière ces traîtres vendus aux tyrans qui oseraient lever leur tête impie; que peuvent contre vous leurs complots, leur ligue? Vous êtes investis de notre confiance, vous êtes entourés du peuple français, d'un peuple républicain prêt à verser son sang pour la conservation de vos jours; continuez de surveiller la trahison et de préparer notre bonheur, le moment n'est pas éloigné où jouissant dans la paix de votre conscience du bien que vous nous avez fait, vous en trouverez la douce récompense dans les bénédictions du peuple.

La Société jalouse de vous convaincre de la droiture et de la vérité de ses hommages a cru devoir annexer à cette adresse la liste des dons que notre commune a faits à la patrie à différentes époques; c'est un faible tribut que nos cœurs offrent à la République; il a été établi une fabrique de salpêtre, elle est en activité et les succès répondent à nos espérances ».

BOISSIER (*présid.*), AUDIBERT (*vice-présid.*),
JORDAN (*secrét.*), Jacques JEAN (*secrét.*),
DUPUY, VERNY, RONZIER.

[Etat des dons].

La commune a fait une haute paye aux volontaires qu'elle avait aux divers bataillons, qui se monte à 20 000 l.

Pour la levée de 61 hommes en conséquence du décret du 24 février 1793 qui fait appel aux 300 000 hommes, à 500 l. chacun, cy... 30 500 l.

Le commerce fournit aux volontaires de la levée en masse... 47 gourdes, 30 pantalons : drap.

Le 7 nivôse an II, la commune a envoyé en offrande à l'armée des Pyrénées orientales 127 chemises.

Il a été fourni à l'hôpital militaire de Clermont... 251 chemises.

Beaucoup de linge, de charpie et autres effets.

Un arrêté des représentants du peuple du 14 ventôse 2^e de la République, ayant demandé des souliers, la commune fit l'offrande de 278 paires.

Une balle charpie pesant 180 l.

Une levée pour la construction d'un vaisseau portant le nom du département de l'Hérault a produit jusqu'à ce jour 4 700 l.

Il a été envoyé en diverses fois au département et au district 175 marcs 2 onces 1 gros d'argenterie de différentes églises; 278 l. provenant desdites églises; 3 941 l. fer idem; 11 cloches pesant ensemble 5 269 l.

(1) C 302, pl. 1083, p. 23 à 25.